DOC 11

Inspection éducation nationale circonscription Versailles	Ecole maternelle Les 3 Pommiers 1 impasse du docteur Wapler 78000 VERSAILLES

Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Ecole n° 1 en date du 10/11/2023

Education Nationale	D.D.E.N.	Parents d'élèves	Commune
Présents : Directrice : Marie Pépion Enseignants : Marie –Pierre Maroteaux Cécilia Maillard Yann Taillanter Juliette Mairot (remplaçante de Mme Rossignol classe 3) absents excusés : Laurence Breton (I.E.N)		Présents : Domitille Paugam (LIPEEM) Véronique Bonhé-Palma (LIPEEM) Caroline Cerezo (LIPEEM) Charlotte d'Archimbaud (LIPEEM) absents excusés : Liora Hélary (LIPEEM)	Présents : Cécile Cousin (responsable périscolaire) absents : Nicole Hajjar (Maire adjointe déléguée à l'enseignement)

Désignation des secrétaires de séance :

Marie-Pierre Maroteaux Caroline Cerezo

Séance ouverte à 18h00 et clôturée à 20h00 .

Signatures Secrétaires de Séance : Signature Président Conseil d'Ecole :

paraphe

Madame Pépion introduit la séance du conseil d'école en remerciant tous ses collègues de la maternelle pour leur professionnalisme et leur constance lors de cette rentrée.

Elle remercie également les parents d'élèves auprès desquels elle trouve toujours énormément de soutien.

Madame Pépion remercie Madame Cousin pour sa présence à ce premier conseil d'école de l'année.
Madame Hajjar devait être des nôtres ce soir.
Nous espérons que tout va bien et que nous aurons de ses nouvelles prochainement.

Bilan de la rentrée de septembre 2023 :

Les effectifs de l'école, à ce jour, sont les suivants :

Classe 1 (PS) : Marie Pépion et Elisabeth Catalan (décharge direction le lundi)	23 élèves
Classe 2 (PS/MS) : Cécilia Maillard	21 élèves (8 PS + 13 MS)
Classe 3 (MS) : Jaumette Rossignol remplacée par Juliette Mairot	21 élèves
Classe 4 (GS) : Yann Taillanter	21 élèves (6 MS + 15 GS)
Classe 5 (GS) : Marie-Pierre Maroteaux	22 élèves

Total : 108 élèves sur 5 classes

Nous constatons une baisse des effectifs cette année.
Cela nous questionne sur la carte scolaire et une demande éventuelle de modification de la sectorisation à formuler.
Nous souhaitions poser le problème, à la mairie, des demandes de dérogations pour notre établissement et pour lesquelles les réponses sont arrivées très tardivement au point que certaines familles sont parties dans le privé (peu nombreuses heureusement).
Nous reviendrons sur ces questions au second conseil d'école.

Comme chaque année et afin de travailler au plus tôt sur les prévisions des effectifs, une enquête sera envoyée aux parents, dès le début du second semestre, pour prendre en compte les fratries qui rejoindront l'école en septembre 2024 et les départs prévus.

Périscolaire :

Madame Cécile Cousin, responsable du périscolaire, présente son équipe et ses projets :

« LE PERISCOLAIRE RENTREE 2023

De gros effectifs sur le périscolaire en ce début d'année et un **accueil de loisirs complet les mercredis. (10 places en ½ journée et 40 places à la journée).**

À noter : le mercredi, le nombre des enfants venant du privé a été divisé par 3, cette année, au profit des élèves des 3 Pommiers et de Wapler.

Sur la pause méridienne (PM) : jusqu'à 98 enfants, 5 atsems et 1 renfort animation ; il n'y aura pas de projet d'ateliers.

Nous accueillons un renfort animation de qualité et très appréciable : Marie, ancienne ATSEM, vient renforcer pour le temps du midi sur toute la semaine.

Accueil du soir de 45 à 65 enfants avec 5 à 6 animateurs.

Une équipe d'animation inchangée et présente sur tous les temps. (Midi, soir, mercredis, études) : c'est une grande chance pour les enfants d'avoir toujours les mêmes référents !

Attention = rappels importants sur les modalités inscriptions/désinscriptions + le périscolaire le soir

paraphe

- De façon, à ne pas être facturé en cas d'absence, lors d'une sortie scolaire sur le temps de pause méridienne, par exemple ou un mercredi, et aussi libérer une place pour les familles dans le besoin les mercredis, désinscrire son enfant. Le problème est que certains parents oublient de désinscrire leur enfant. Et donc ne libère pas la place.
- PM et accueil du soir : jusqu'à la veille 18h
- **Les mercredis** : jusqu'au jeudi 18h de la semaine qui précède pour se désinscrire et jusqu'au dimanche 00h pour s'inscrire ou récupérer une place libérée.
- **Accueil du soir** : fournir un goûter (produits qui peuvent rester à température ambiante). **PAS DE GOURDES POUR L'ACCUEIL DU SOIR** (pour éviter les fuites dans les sacs). L'équipe donne de façon systématique à tous les enfants un verre d'eau.
- **Il y a deux services proposés aux familles, le temps d'accueil de 16h30 à 18h(soir 1) et un accueil prolongé de 18h à 18h30 (soir 2).**
- **Pour les enfants inscrits seulement au soir 1, il faut vous présenter impérativement avant 18h.**
- **Tous les enfants encore présents à 18H01, inscrits ou non sur le temps prolongé, seront facturés (avec majoration de 25% pour ceux sans inscription).**
- **En matière de sécurité, lorsqu'un parent sonne**

Programme d'animation des mercredis : penser à consulter les affichages dans le hall du périscolaire.
Première période : dès le mercredi 04 octobre jusqu'à fin novembre : l'équipe va utiliser le monde marin afin de voir de façon ludique les règles de vie, les différences et l'environnement PUIS les mercredis de décembre seront consacrés à l'hiver et ses festivités
Temps fort : la journée des Droits de l'Enfant sur l'article 24. « Santé, eau, nourriture et environnement » / la sortie dans un parc de jeux et la 3ème édition de notre marché d'hiver avec un spectacle.
Merci de prévoir des tenues pratiques et des chaussures adaptées aux activités et à la collectivité pour aider votre enfant à « faire seul » au maximum.
Pour finir, les familles peuvent s'impliquer dans la vie du périscolaire, en apportant des rouleaux de papiers vides, des chutes de tissus, des nappes dont ils n'ont plus l'utilité…. Des livres pour enfants ou CD de musiques. (Pleins de choses peuvent avoir une seconde vie au périscolaire) alors un **grand merci par avance.**
Tout le fonctionnement du périscolaire est à retrouver dans le guide pratique du périscolaire ; envoyé par mail mi-septembre.
Merci de bien distinguer le numéro du périscolaire de celui de l'école.
Il existe le numéro de portable de la responsable mais aussi le numéro fixe de l'accueil. (Celui-ci ne prend pas les messages vocaux)
Toutes les autorisations ou informations officielles doivent passer par mail : PAS DE SMS

Cecile.cousin@versailles.fr »

Madame Cousin revient sur la question de la sécurité au périscolaire.
Jeudi 9 novembre à 18h00, le système d'alarme s'est déclenché, ce qui a suscité des émotions parmi les personnels et les parents. Il s'agissait sans doute d'une fausse alarme. Pour autant, Madame Cousin rappelle que les parents viennent chercher leur enfant, ils doivent sonner à l'interphone et, dès que la porte s'ouvre, ils doivent tout de suite entrer et bien refermer le portail derrière eux. Même si un autre parent leur demande de garder le portail ouvert alors qu'il est encore au bas de l'impasse.

Ne jamais laisser le portail ouvert.

paraphe

Madame Pépion invite les parents d'élèves à venir constater la mise en place de protocoles de sécurité dans nos établissements.
Les écoles tout comme le périscolaire sont très impactés par le contexte actuel et Vigipirate.
Madame Cousin rappelle que les animateurs sont formés à la mise en sécurité des enfants.
Elle souligne, que ce jeudi 9 novembre, certains parents ont voulu récupérer tout de suite leur enfant alors que l'alarme était en marche.
Il faut vraiment que l'ensemble la communauté éducative respecte aux mieux les consignes et les règlements.
Madame Pépion souligne qu'il faudrait mieux informer peut-être les parents, les sensibiliser sur la posture à avoir dans ce cas-là.

Madame Pépion remercie chaleureusement Madame Cousin pour son intervention.

Règlement de l'école 2023-2024 :

Quelques modifications ont été proposées concernant le règlement intérieur :
elles concernent les prises de vue à l'intérieur de l'école et le droit à l'image, les impératifs de sécurité et le protocole d'accès à l'école, l'assiduité//les absences, les APC.

Suite à leur lecture, le règlement intérieur de l'école a été lu et approuvé à l'unanimité.
Les familles peuvent en prendre connaissance sur le blog.
La charte de la laïcité est également disponible sur le blog.
Une copie papier de ces 2 documents peut être fournie à la demande et à tout moment de l'année.

À noter :
Chaque parent va recevoir, dans le cahier de liaison de son enfant, l'attestation de lecture du règlement intérieur et de la charte de la laïcité.
Cette attestation doit être impérativement signée puis retournée à l'école rapidement, si possible.

Sécurité à l'école :

Madame Pépion rappelle que différents dispositifs sont mis en place pour assurer la sécurité des élèves dans l'école. Ils sont toujours d'actualité avec le maintien du plan Vigipirate, niveau renforcé et actuellement au niveau « Urgence attentat ».

Sécurité porte entrée :
Depuis 6 ans a été mis en place un système de carte que chaque adulte doit présenter pour pouvoir entrer dans l'école et accompagner son enfant dans sa classe. Cette carte peut être présentée à partir d'un portable. En l'absence de la carte, l'adulte remet son enfant à l'ATSEM ou l'enseignant présent à l'accueil.
A 8h20, 11h30, 13h20 et 16h20, 2 adultes surveillent et contrôlent systématiquement les entrées et sorties des élèves, comme celles des parents.

Madame Pépion souligne que cette mesure, inscrite dans le règlement intérieur, permet à chaque acteur de l'école (enseignant, Atsem), d'identifier, comme membre de la communauté éducative des 3 Pommiers, les personnes entrant dans les locaux scolaires. Que ces personnes soient connues de longue date ou non.

paraphe

Nous rappelons que nous ne connaissons pas tous les grands-parents, nourrices, oncles, amis(es) qui entrent et qui pourtant sont habilités par vos soins à venir chercher votre enfant.

L'importance de la présentation de sa carte d'accès repose sur le principe de précaution et s'inscrit dans le contexte de Vigipirate mais aussi dans des situations moins visibles celles des contextes familiaux particuliers.

Ce qui n'est pas un sujet, au quotidien, à l'école élémentaire puisque les parents ne rentrent pas dans l'école, l'est à l'inverse à l'école maternelle. Nous voulons continuer à vous garder l'école ouverte car ce contact est important, pour nous et pour vos enfants.

Nous vous remercions pour votre implication dans notre organisation. La sécurité et le bien-être de tous et de chacun demeurent notre priorité.
Votre compréhension et votre bienveillance sont nos meilleures alliées.

Sécurité incendie :
Trois exercices sont prévus tout au long de l'année scolaire. Ils ont pour objectif d'apprendre aux enfants à évacuer l'école, rapidement et dans l'ordre. Le premier exercice a eu lieu le lundi 02 octobre. Les élèves se sont regroupés sous le préau de la cour de récréation en bon ordre.

PPMS (plan particulier de mise en sécurité)
Face aux risques majeurs naturels ou technologiques et aux risques attentat-intrusion: deux exercices différents doivent avoir lieu pendant l'année pour permettre à la communauté scolaire (élèves et adultes de l'école) de se préparer en cas d'incident important.
À noter :

Dans le cadre du **PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sûreté), les enfants participeront à un exercice « Attentat-intrusion », dans l'école, **le mardi 5 décembre 2023.**

Madame Pépion posera la question à sa hiérarchie sur la sensibilisation des parents aux postures à avoir en cas de PPMS déclenché dans l'école de leurs enfants. Quelle pédagogie ?

Vie de l'école :

Élections des représentants de parents d'élèves :

Depuis l'année dernière, il n'y a plus qu'une seule procédure, le vote par correspondance.
Madame la directrice remercie les parents d'élèves élus.
Les parents d'élèves remercient les parents qui ont voté.

paraphe

Résultats 2023-2024:

Nombre d'électeurs	202
Votants	160
Suffrages exprimés	153 (+ 10 votes nuls) soit 79,21% de taux de participation
Représentants élus **LIPEEM**	**5 titulaires :** Liora Hélary Véronique Bonhé Palma Jennifer Bossi Le Gall Marie Schwarz Domitille Paugam **5 suppléantes:** Charlotte d'Archimbaud Caroline Cerezo Donia Bouallègue Karina Hoffmann Solveig Heide Guihard

Le projet d'école :

Notre projet d'école 2021-2024 privilégie l'accès sur les sciences, l'environnement et la bio-diversité.

1) Nous poursuivons notre action pour le développement durable (tri sélectif dans les classes).
Les classes de MS et de GS ont reçu chacune une poubelle bleue qui est dédiée exclusivement aux déchets recyclables (papier, carton, emballages plastiques, métal).
L'autre poubelle accueille tout ce qui n'est pas recyclable : les mouchoirs, sopalin, stylos, …
Rappel : A chaque fois que la poubelle bleue sera pleine, un enfant (accompagné d'un adulte) sera désigné pour aller la vider dans un container spécifique.
Avec ce premier tri sélectif, nous souhaitons favoriser, dès le plus jeune âge, la prise de conscience de la nécessité de prendre soin de son environnement.

2) En janvier, nous mettrons en place notre cité des sciences sur les 5 sens : mise en œuvre d'ateliers scientifiques, au premier trimestre 2024, dans la médiathèque.
Ces ateliers seront renforcés par 2 animations : la première se déroulera au musée Lambinet, avec une visite-atelier « De toutes les couleurs ». Tous les élèves de MS et de GS y participeront.
Une seconde animation aura lieu dans l'école, le 5 mars. Un(e) animateur(rice) de la Ferme de Grignon viendra proposer des ateliers-tests sur le goût et l'odorat aux enfants.

3) Continuation de nos activités de jardinage (plantations, compost, récoltes,..) Les enfants vont planter prochainement des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes, etc… pour une floraison échelonnée de mars à mai.

4) Nous allons pouvoir créer enfin notre espace projection, cette année, dans l'objectif du projet d'école de l'éducation à l'image. L'achat d'un vidéoprojecteur est prévu prochainement.
Madame Pépion veut rassurer les parents sur les petits films proposés aux enfants.
Ce sont toujours des créations de grande qualité (graphisme, musique, texte).

paraphe

L'APC :

Des activités pédagogiques complémentaires spécifiques sont organisées dans le cadre de la remédiation. Les parents des enfants concernés sont prévenus individuellement.
Ces activités sont relatives à divers domaines d'apprentissages :

- la maîtrise de la langue, écrite et/ou orale, graphisme, motricité fine, numération,…

De novembre à juin, mise en place d'activités de découverte de la nature dans l'espace jardin de l'école.
Tous les enfants sont concernés par le jardinage. Madame Pépion remercie Monsieur Taillanter qui prend en charge la gestion du jardin.

Que ce soit pour répondre à des besoins pédagogiques propres ou simplement dans le cadre des activités jardinage, chaque élève de MS ou de GS est appelé à participer aux APC.
C'est pourquoi, nous avons demandé à chaque famille son accord signé.

Coopérative scolaire : prévisions 2023-2024

Le bilan comptable a révélé un solde positif de la coop de 4488,75 € euros au 31/08/2023.

Les documents comptables ont été contrôlés, en début d'année, par deux parents d'élèves élus et deux enseignants.
Les comptes de la coopérative sont ensuite contrôlés par l'OCCE (office central de la coopérative à l'école).

Cette année, nous avons procédé, du 25 septembre au 13 octobre, à notre campagne de dons pour la coopérative de l'école.
Nous vous remercions chaleureusement pour votre générosité. La coop a reçu 3 370 € de dons.

En **2023-2024,** la coop va nous permettre de réaliser certains de nos objectifs inscrits dans le projet d'école 2021-2024, à savoir, notamment, l'achat d'un projecteur numérique, un ensemble de DVD (documentaires animaliers, contes,…), des plantes (graines, bulbes, terre,…), des livres .
Et bien sûr, du matériel éducatif que nous devons régulièrement renouveler.
Nous venons, notamment, de renouveler notre stock de KAPLA : dans la médiathèque, ce stock va permettre à chaque enseignant de mobiliser, chez ses élèves, des compétences individuelles ou de groupe : à savoir, collaboration, motricité, concentration, imagination, autonomie.

Projets et sorties :

Une grande collecte de Noël pour les familles de Versailles en situation de précarité :

L'école Les 3 Pommiers s'associe au SPF (Secours Populaire Français) pour organiser dans ses locaux une collecte avec pour objectif d'offrir un Noël aux plus démunis, adultes et enfants.
Cette collecte se déroulera du **30 novembre au 08 décembre**.
Des dons spécifiques sont attendus sur notre école :
- Des **jouets neufs** (attention **PAS DE PELUCHES**)
- Des dons alimentaires : **biscuits apéritifs, confiture, café soluble, fruits au sirop.**

(Cette liste fait partie des 15 à 20 produits qui constituent le colis de Noël.)
Vous pourrez les déposer dans les cagettes et sacs prévus à cet effet dans l'entrée ou dans le bureau de la directrice pour les objets volumineux.

Le SPF récupèrera les dons le lundi 11 décembre au matin.

paraphe

Le 16 décembre, les colis de Noël seront distribués aux familles et les jouets offerts aux enfants par les Pères Noëls verts du SPF.

Nous vous remercions par avance pour votre générosité.

Le spectacle de Noël :

Le **15 décembre**, les 5 classes se réuniront dans la médiathèque pour assister au spectacle « Petit cirque dans la neige » de la Compagnie Alto.
Dans ce conte circassien, l'artiste acrobate, Anne-Claire Gonnard, « danse, chante, évolue au sol et en l'air pour donner vie aux animaux qui ont froid dans l'hiver et qui s'abritent dans un gant. »
« Ce spectacle sensible et poétique où le cirque aérien est à portée d'enfants » est inspiré du conte traditionnel de la moufle et adapté du livre Le Gant de Véronique Gauchy et Virginie Grosos.

Le goûter de Noël :

Les élèves fêteront Noël à l'école le jeudi **21 décembre**. Un goûter et des chants autour du sapin sont prévus pour les enfants qui pourront apporter des gâteaux et des boissons pour l'occasion.

Les ateliers de la cité des sciences des 3 Pommiers :

Du 18 janvier au 8 février 2024, nous installerons, dans la médiathèque des ateliers destinés à éprouver et/ou approfondir les connaissances de nos élèves sur les 5 sens.
Nous solliciterons des parents pour la tenue des ateliers (4 parents par classe et par demie-journée).

Nous vous informerons du calendrier pour pouvoir vous inscrire si vous souhaitez participer.

Visite au musée Lambinet :

Fin Janvier 2024, Tous les élèves de MS et de GS iront au musée Lambinet, pour une visite-atelier « De toutes les couleurs », selon le calendrier suivant :
- mardi **23** janvier matin : la classe 5 de GS (22 élèves),
- jeudi **25** janvier matin : la classe 4 de MS/GS (21 élèves),
- vendredi **26** janvier matin : la classe 2 de PS/**MS** (seulement les 13 élèves de MS)
- mardi **30** janvier matin : la classe 3 de MS (21 élèves).

Cette visite ludique de sensibilisation à la couleur dans la peinture servira de complément et de support pratique à notre atelier sur la VUE.
(Les PS n'iront pas car l'animation n'est pas adaptée à leur très jeune âge.)

Nous ferons appel à vous pour nous accompagner.

Matinée Portes Ouvertes :

Une rencontre familles/école est prévue le samedi matin 27 janvier 2024. Ce sera l'occasion, pour les familles, de découvrir les différentes activités réalisées en classe et de discuter avec les enseignants.
Un petit déjeuner convivial sera proposé par les parents délégués à cette occasion.
Les modalités d'organisation vous seront communiquées début janvier.

A noter : Les carnets de réussites pour les MS et les GS seront donnés aux parents le 4 mars 2024.

paraphe

Animation sur le goût et l'odorat par la Ferme de Grignon :

Le **5 mars** prochain, une animatrice de la Ferme de Grignon viendra, à l'école, proposer des tests « de reconnaissance des Goûts et Parfums » aux enfants (de la PS à la GS).

La ferme dépend d'AgroParisTech, grande école d'ingénieurs agronomes, agro-alimentaires et génie rural, eaux et forêts. Elle possède environ 200 vaches laitières, 600 brebis, 400 ha de cultures et une laiterie.

Lors de cette animation, 2 étapes se suivront : 1) dégustation de yaourts de la ferme

2) utilisation des sens pour découvrir le parfum.

Avant la tenue de cet événement, Madame Pépion fera parvenir à chaque famille une « attestation de non-allergie alimentaire » exigée par la ferme de Grignon pour que chaque enfant puisse participer à ce parcours sensoriel. Ce document sera à signer et à nous retourner rapidement avant le 5 mars.

Nous vous tiendrons au courant s'il y a besoin de parents pour nous aider.

Evénement de fin d'année :
Le **29 avril**, une animation KAPLA est prévue sur toute la journée dans la médiathèque pour les 5 classes.
Tout au long de cette journée, des photos seront prises afin de vous donner un aperçu des créations réalisées par vos enfants. Il sera diffusé sur le blog en lien privé.

Informations diverses :

Sorties pédagogiques à la bibliothèque de l'Heure joyeuse :
Cette année, les rendez-vous mensuels ont repris pour toutes les classes et débuté le 7 octobre pour les classes 1 et 5.
Nous retrouvons l'équipe de l'Heure joyeuse avec joie car nous savons par expérience que les enfants apprécient énormément ces moments.

Travaux :
Madame Pépion remercie la mairie pour les cloisonnettes des toilettes du dortoir du bas et celles des toilettes au-dessus de la cantine

Concernant la sécurisation de la montée de la rue Montbauron, les enseignants remercient les parents d'élèves pour leur action auprès de la mairie.
Nous remercions la mairie d'avoir entendu nos parents d'élèves.
A noter : Un retour très positif d'une école du quartier des Chantiers nous est parvenu car ses élèves empruntent également cette rue pour aller à la piscine.

Par contre, la directrice réitère sa demande de pose d'un grillage le long du mur du parking pour le rehausser afin d'en améliorer la sécurité : la directrice attend toujours la venue d'un responsable de la mairie à ce sujet.

Le bilan des 4 ans, destiné à tous les élèves de MS, a débuté le 21 septembre et s'est achevé après les vacances de la Toussaint. Organisé par la PMI, ce bilan a pour objectif de vérifier l'audition, le langage, la vue et le graphisme. Je rappelle que ce bilan est obligatoire.

paraphe

La photo de classe :

Le photographe est venu à l'école **le lundi 16 octobre** au matin, pour les photos individuelles et les photos de groupe-classe.

RAPPEL : Les commandes se font désormais par internet **et** devront être effectuées avant le 29 novembre pour vous parvenir avant Noël.

Olympiades :

Comme l'année dernière, tous les élèves de GS auront le plaisir de participer aux olympiades avec les élèves et les enseignantes de l'école Wapler, mi-juin.

Kermesse :

La date pour la kermesse de l'école sera prévue ultérieurement.

La parole est donnée aux parents d'élèves.

Des questions relatives aux grèves sur le temps de la pause méridienne (repas froid,…) et relatives aux places de stationnement à l'extérieur de l'école sont posées.
Mais n'ayant pas été inscrites à l'ordre du jour et en l'absence d'un représentant de la mairie au conseil d'école, Madame Pépion propose revenir sur ces questions au second conseil d'école.

Les parents d'élèves s'inquiètent de la suite donnée à l'absence de l'enseignante de la classe 3. Ils souhaiteraient avoir des informations.
Madame Pépion leur confirme qu'elle a vu son inspectrice dernièrement et qu'elle a pu s'entretenir avec elle à ce sujet. Madame l'Inspectrice confirme que la direction académique s'occupe de ce dossier.

Les dates des prochains conseils d'école sont le mardi 12 mars et le vendredi 14 juin 2024.

La séance est close à 20h00.

La directrice remercie tous les participants.

paraphe